

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er août 2022

Après émargement des 52 adhérents présents et enregistrement des 31 pouvoirs, le quorum étant atteint, le Président de l'ARM, Monsieur Jean-Marie GRANDHOMME déclare l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARM ouverte.

Le Président remercie les personnes présentes à l'Assemblée.
Pour sa première Assemblée Générale en qualité de Président, Jean-Marie prend la parole :

« Je pense qu'il est inutile que je me présente. Chacun me connaît. Je suis en effet à l'ARM depuis 22 ans dont 10 ans aux fonctions de vice-président.

Je souhaite déléguer au maximum à l'équipe en place. Je souhaite également ouvrir notre association aux Morzinois.

Cette année 2022 sera une année de transition. En effet, certains de nos piliers bénévoles ont émis le souhait de lever le pied après avoir beaucoup œuvré au cours de ces dernières années.

Je remercie tout particulièrement André et Roger pour toutes les animations de randonnées proposées à nos adhérents au cours de ces années.

Bien évidemment, tous les bénévoles intéressés pour nous aider sont les bienvenus. »

Jean-Marie évoque avec beaucoup d'émotion le décès de Geneviève JENNY et de Monique WOLF, toutes deux membres de l'ARM depuis de nombreuses années.

1/ Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 août 2021

Le compte rendu a été transmis à l'ensemble des membres de l'ARM par mail ou par voie postale pour les adhérents sans adresse mail. Il est à la disposition de tous sur le site rubrique « L'ARM/CR d'assemblée générale ».

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2/ Rapport moral

A compter du 31 décembre 2021, Jean-Pierre FINAS n'ayant pas souhaité renouveler sa candidature au poste de Président, Jean-Marie GRANDHOMME a été élu au Poste de Président.

Jean-Pierre FINAS occupe les fonctions de chargé de relations extérieures et siège au Bureau de l'Association.

Je rappelle les fonctions de chacun au sein de l'équipe, tous dévoués et bénévoles.

Pour le Bureau :

Pascale BERLIER, trésorière assistée de Jean-Louis BERLIER

Jean-Pierre FINAS, chargé des relations extérieures

Benoit HAOUY, chargé de communication et du numérique

Jocelyne MIGEON, chargée du secrétariat général.

Siègent également au Conseil d'Administration :

Solange GUIGUE, rédactrice du journal de l'Association

Agnès LESAICHOT, représentant l'ARM au Conseil d'Administration de l'OT

André PAROIS, organisateur de randonnées

Bernard GAUTIER et Christian LIBOURAUX qui œuvrent pour le tournoi de tennis

Aline MIGEON, chargée du soutien informatique et du bénévolat en relation avec l'OT

Fernande GENTY, et Claude MARTENS animent le scrabble.

En dehors du C.A, je dois encore citer Roger GROSJEAN, pour les randonnées été et hiver, Monique

TRIOMPHE pour les sorties culturelles, Jean-Pierre et Gérard NEVEU pour le Bridge en été, Jean-Jacques LAVAUX pour le bridge en hiver.

Au cours de l'été 2021, dans un contexte sanitaire toujours fragile, les activités se sont déroulées à peu près normalement avec pass sanitaire pour certains événements, contrairement à l'été 2020 où plusieurs avaient dû être annulés.

Chaque animateur interviendra pour exposer son activité passée et actuelle.

Cette année, le début de saison est magnifique et nous invite à profiter de notre montagne. Si André a souhaité cette année lever le pied, je rappelle qu'il est toujours possible de s'organiser entre nous quelques sorties.

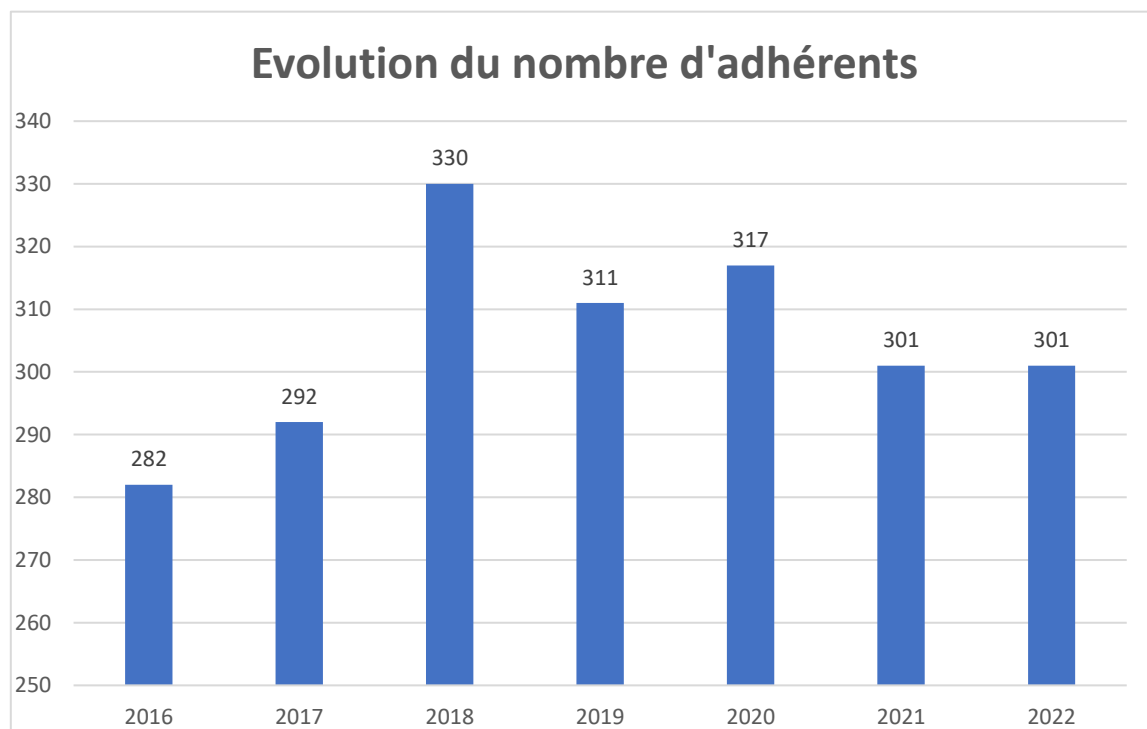
➤ **Le renouvellement des cotisations.**

Comme les années précédentes, l'appel de cotisation 2022 a été effectué dans un premier temps par mail le 9 avril 2022 avec rappel le 19 mai, suivi d'un courrier postal le 17 juin 2022.

➤ **L'évolution du nombre d'adhérents.**

Une légère baisse du nombre d'adhérents est constatée (317 en 2020 – 301 en 2021 et 288 à fin juillet 2022), pour atteindre 301 le jour de l'assemblée. Cette légère baisse est due à des conditions sanitaires difficiles, un certain nombre de nos adhérents n'étant pas venus à Morzine en 2021.

Mais le dernier chiffre de 301 adhésions nous laisse espérer un retour au chiffre des années antérieures.



➤ **Les faits marquants** depuis notre dernière Assemblée Générale du 2 août 2021 :

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois :

- ✓ Le 18 août 2021 pour faire le bilan de la saison d'été,
- ✓ Le 30 décembre 2021 pour l'élection du Président et finaliser la saison d'hiver,
- ✓ Le 29 juillet 2022 pour finaliser l'organisation des grands événements de cet été (Assemblée Générale, tournoi de tennis...)

Réunions du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme :

Je remercie de nouveau Agnès LESAICHOT qui nous représente et fait le lien avec cet organisme et qui se rend disponible à chaque convocation.

Réunions avec la FARSM, (Fédération Française des Associations des Résidents des Stations de Montagne) et **la FESM74** (Fédération des Stations de Montagne de la Haute Savoie) :
Jean-Pierre FINAS assiste à ces réunions. Cette année, l'Assemblée Générale de ces associations étant le 11 août prochain, il ne nous sera pas possible d'y être présent. Jean-Pierre assistera à la réunion de ces associations prévue à Paris en novembre prochain.

Réunion avec Monsieur le Maire de Morzine. Une réunion est programmée dans le courant de ce mois d'août 2022.

➤ **L'association des Résidents de Morzine et les relations avec les commerçants de Morzine :**

Malgré la grave crise sanitaire des deux dernières années, nous avons maintenu un contact permanent avec les commerçants, tant les partenaires que ceux qui accordent des réductions aux membres de l'ARM. Jean-Pierre a rencontré à plusieurs reprises nos partenaires, pour les remercier pour leur soutien. C'est aussi l'occasion de leur remettre les journaux d'hiver et d'été de l'ARM.

Vous retrouvez la liste de ces commerçants sur notre site et sur les journaux de l'ARM, nous vous invitons à leur rendre visite pour vos achats et activités.

A noter également le très bon accueil de l'ensemble des commerçants de Morzine à l'occasion de ces distributions ainsi que pour la collecte des lots pour le tournoi de tennis.

➤ **L'Association des Résidents de Morzine adhère gratuitement à l'ASLIE :**

Rappel du fonctionnement :

Le membre ARM **qui le souhaite** adhère chaque année pour 7 € (en 2021) par personne à l'ASLIE.

Il reçoit un code qui lui permet de s'inscrire en ligne.

L'ARM, valide l'inscription si ce membre a réglé sa cotisation ARM de l'année en cours.

Le membre ARM devenu adhérent ASLIE, acquiert une fois pour toutes un badge magnétique (3,50 €) par utilisateur.

A son rythme, le membre ARM adhérent ASLIE, soit charge par Internet les droits de passage, soit présente aux caisses sa carte d'adhérent accompagnée d'une pièce d'identité.

Pour la saison 2021/2022, 28 familles ont adhéré à l'ASLIE.

Je voudrais également remercier particulièrement Monsieur WOJANCZYK de la Bijouterie REGOR qui prend en dépôt les cartes ASLIE pour nos adhérents depuis le début de notre adhésion.

➤ **Les prochains événements :**

Pour les jours prochains, des rendez-vous nous attendent :

- Le concert de harpe et violoncelle demain 2 août à 21 h 00 à l'église de Morzine
- Le repas de l'ARM mercredi 3 août à 12 h au restaurant « Le WETZET »
- Le tournoi de tennis du 8 au 11 août à Tennis Aventure
- Le barbecue de clôture du tournoi de tennis le 11 août
- Le grand pique-nique des résidents des portes du soleil le 12 août
- Le mercredi 17 août, repas dans les Alpagnes à la Ferme Auberge de Freterolles
- Le 18 août, la sortie culturelle au Palais Lumière à Evian avec Monique TRIOMPHE.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

3/ Rapport financier

Jean-Marie GRANDHOMME donne la parole à Pascale BERLIER, Trésorière de l'Association qui présente le rapport financier de l'ARM. Elle commente les comptes de l'exercice 2021/2022 et le prévisionnel 2022/2023.

	Budget prévisionnel 2021 - 2022	Réalisé au 31/03/2022	Budget prévisionnel 2022/2023
RECETTES			
Cotisations	6000	5432	6000
Slalom	200	0	200
Intérêts livret A	60	53	55
Partenaires privés	1100	1600	1200
TOTAL RECETTE	7360	7085	7455
DEPENSES			
Frais administratifs et de communication			
Journal d'information (tirage et expédition)	1200	1232	1300
Fournitures diverses	100	182	200
Renouvellement cotisation 2021-2022	900	474	600
Frais bancaires	80	78	50
Internet			
Maintenance / hébergement	600	548	550
Formation Site rédacteur	0	0	0
Divers			
Animations (repas, barbecue, tournois de tennis ...)	1200	355	1000
Slalom	260	0	250
Cotisations versées (BP33, office de tourisme, FARSM, FESM)	600	408	600
Assurances	162	159	160
Dons versés	400	600	600
Formation secourisme	300	0	0
Participation cérémonies (fleurs, remerciements)	150	286	200
Flyers Adhésion	100	78	80
TOTAL DEPENSES	6052	4400	5590
SOLDE DE L'EXERCICE	1308	2685	1865
Solde réel sur le compte courant au 31/03/2022		13534,53	
Solde du compte épargne au 31/03/2022		10732,54	
Espèces détenues au 31/03/2022		28	
DISPONIBILITES		24295,07	

Changement d'organisme bancaire :

Au regard des nombreuses difficultés rencontrées avec la Banque Postale (compte crédité ou débité à tort – impossibilité d'avoir un interlocuteur privilégié ...) il a été décidé de changer d'organisme bancaire. Une ouverture de compte se fera au Crédit Agricole, cette banque ayant une Agence à Morzine, ce qui facilitera considérablement la gestion du compte.

Le compte à la Banque Postale sera clos pour la fin de l'année 2022. Les adhérents seront informés des coordonnées du nouveau compte Crédit Agricole par mail.

Cotisations :

Compte tenu du budget prévisionnel et du résultat positif, le Conseil d'Administration, réuni le 29 juillet 2022, a décidé de ne pas augmenter les cotisations des membres actifs et des membres associés pour l'année 2023 qui restent respectivement à 20 € et 10 €.

En raison des nouvelles augmentations des tarifs postaux et de l'impression du journal, il a été décidé de passer le coût de l'envoi des deux journaux de 10 € à 11 €. Même avec ce nouveau tarif, l'ARM prend encore une partie de ces envois à sa charge (pour information le coût du journal actuel est supérieur à 14 € pour l'année).

Dons aux associations :

Lors du Conseil d'Administration du 29 Juillet 2022, il a été décidé de faire, comme pour les années précédentes, un don de 200 € à la bibliothèque de Morzine, 200 € à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Morzine et 200 € à l'Association « La Battante Morzinoise ».

Les dons seront remis aux bénéficiaires à l'issue de cette Assemblée Générale.

Les comptes de l'exercice du 01 avril 2021 au 31 mars 2022 et le budget prévisionnel 2022-2023 sont approuvés à l'unanimité des présents et des représentés.

Quitus est donné à la Trésorière et au Président.

4/ Rapport des différentes activités

Les animations de cet hiver :

Les balades en raquettes, et ski de randonnée par Roger GROSJEAN (absent)

Roger a été sollicité cet hiver pour des sorties raquettes.

Le slalom

Le slalom n'a pu être organisé cet hiver compte tenu des conditions sanitaires.

Les animations communes à l'hiver et à l'été sont présentées par leurs animateurs :

Bridge et Scrabble : Jean-Jacques LAVAUX – Gérard et Jean-Pierre NEVEU

Pour la saison hiver : Faute de joueur, aucune partie n'a eu lieu.

Pour la saison été : on constate moins de participants.

Comme les années précédentes, l'activité bridge est ouverte tout l'été. Aujourd'hui, c'est un peu difficile, à part quelques membres de l'association toujours très fidèles. Les personnes de l'extérieur, Morzinois ou touristes ont du mal à se présenter.

Pour le scrabble : 2 joueurs le 27 juillet 2022.

Rencontres gourmandes : Jean-Marie GRANDHOMME

Au cours de l'été 2021, toutes les rencontres gourmandes ont enregistré une très nette baisse de participation.

Le repas d'été de juillet, organisé par Jean-Pierre FINAS, a eu lieu au Restaurant du Domaine de la pointe de Nyon. Moment agréable de l'avis de tous.

Le repas des résidents a eu lieu au mois d'août au Restaurant « Les Deux Criquets » et a donné satisfaction à tous les participants.

Le Barbecue a réuni une trentaine de personnes.

Au regard de la situation sanitaire, le repas d'hiver 2021 a été annulé.

Cette année, le repas de juillet organisé par Christian LIBOURAUX, s'est déroulé au Restaurant du Domaine de Loisirs de la Pointe de Nyon. A noter, le peu de participants à ce repas.

Les animations de l'été :

Sorties culturelles : Monique TRIOMPHE

Une première sortie a eu lieu le 28 juillet à la Fondation GIANADDA à Martigny sur l'exposition dédiée à Henri Cartier Bresson. La prochaine sortie aura lieu le 18 août prochain et se déroulera au Palais Lumière à Evian. Elle permettra de découvrir l'exposition « les Arpenteurs de Rêve ».

Concert Harpe et Violoncelle : Jean-Marie GRANDHOMME

L'année passée, le concert a encore connu un véritable succès avec un public d'une centaine de personnes.

Le prochain concert aura lieu demain 2 Août. Il faut venir nombreux pour encourager les musiciens qui viennent jouer bénévolement.

Golf :

Nous n'avons toujours pas trouvé de volontaire pour organiser l'activité Golf.

Un partenariat est établi avec l'ARG qui nous invite à participer à leurs diverses compétitions amicales.

Nous donnons également sur notre lettre ARM info les dates des diverses compétitions qui se déroulent au Golf d'Avoriaz.

Le Grand Pique-nique des Associations de Résidents des Portes du Soleil (Les Gets-Châtel-La Chapelle d'Abondance-Morzine)

En 2021, le grand pique-nique, organisé par l'ARM a eu lieu le 17 Août à Chardonnière, devant la maison forestière. Tous les participants ont été très satisfaits de l'organisation.

Cette année, l'organisation de cette manifestation est confiée à l'association des Résidents de la Chapelle d'Abondance. Elle aura lieu le 12 août prochain.

Marche nordique : Jean-Pierre FINAS

Pour des problèmes de présence à Morzine, les séances de marche nordique sont quelque peu perturbées. Jean-Pierre donne Rendez-vous mardi 9 août pour une séance autour du lac de Montriond.

Randonnées : André PAROIS

Comme annoncé l'année passée, André est dans sa douzième année d'organisation de randonnées et souhaite arrêter d'animer cette activité. André a eu beaucoup de plaisir à faire ces marches. Il ne nous abandonne pas.

Chacun peut s'inscrire sur le site ARM pour proposer une randonnée qu'il souhaite faire. Les adhérents intéressés pourront alors s'associer à cette sortie.

Ce sera une nouvelle façon de s'organiser dans l'esprit ARM.

Tennis : Bernard GAUTIER et Christian LIBOURAUX

Le tournoi Yvan REYNIERS a connu en 2021 un grand succès et a vu s'affronter 13 équipes sur les terrains de Tennis Aventure.

Rappel : L'activité est ouverte à tous (adhérents – morzinois – touristes) et pour tous les âges avec un droit d'inscription de 5 €.

Le tournoi se déroulera cette année du lundi 8 au jeudi 11 août. Les inscriptions se font auprès de Bernard, Christian, au Club House et sur le site de l'ARM.

Tous les participants sont récompensés par les lots collectés auprès des commerçants morzinois.

Un pot de l'amitié clôture ce tournoi.

Les partenaires et les réductions accordées aux membres de l'ARM : Jean-Pierre FINAS

Un certain nombre de commerçants ou d'organismes nous accorde des réductions ou des remises. Vous trouverez sur notre journal et sur notre site la liste et le détail de ces avantages.

Malgré les conditions économiques difficiles, nos partenaires sont restés fidèles.

Beaucoup de commerçants se montrent particulièrement généreux en lots pour nos activités tennis et slalom.

Nous vous invitons à privilégier ces commerçants pour vos achats en vous faisant connaître comme membre de l'ARM.

Les réunions à l'Office du Tourisme : Agnès LESAICHOT

Agnès, chargée de communication auprès de l'Office du Tourisme assiste à toutes les réunions et en fait les comptes rendus réguliers.

5/ Renouvellement partiel du Conseil d'Administration :

Le mandat des membres dont les noms suivent, arrive à échéance en 2022 :

Jean-Louis BERLIER – Pascale BERLIER – Jean-Marie GRANDHOMME – Agnès LESAICHOT – Christian LIBOURAUX – Aline MIGEON – André PAROIS.

Tous souhaitent renouveler leur candidature.

Aucun adhérent n'a présenté sa candidature à l'élection du Conseil d'administration, ni par écrit, ni au cours de cette assemblée générale.

Au cours d'une courte pause, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis pour élire le nouveau Bureau de l'Association qui se compose de la manière suivante :

Président : Jean-Marie GRANDHOMME

Vice-Présidente : Agnès LESAICHOT

Trésorière : Pascale BERLIER et Jean-Louis BERLIER

Secrétaire Générale : Jocelyne MIGEON

Chargé de communication et du numérique : Benoit HAOUY

Chargé des relations extérieures : Jean-Pierre FINAS

Tous sont élus à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents.

Jean-Marie GRANDHOMME annonce à l'Assemblée la composition de ce nouveau Bureau.

6/ Remises des dons aux Associations :

Comme il est de tradition, l'ARM procède à la remise des dons sous la forme de chèques de 200€ :

➤ Pour les œuvres sociales des Pompiers de Morzine/Avoriaz.

La Représentante des sapeurs-pompiers Stéphanie HERMANT, remercie vivement l'Association et informe l'assemblée des possibilités de formation aux premiers secours à la caserne de Morzine. Les personnes intéressées seront les bienvenues.

➤ Pour la Bibliothèque de Morzine. Monsieur PASSAQUIN, Président de la Bibliothèque demandera au personnel de la bibliothèque de faire de la publicité et de l'information pour le bridge auprès des personnes qui la fréquente.

➤ Pour l'Association de « La Battante Morzinoise ». En l'absence du Président, Benoit TAVERNIER, le don est remis à Monique TRIOMPHE qui fait partie du Comité de l'Association. Cette association a pour but, en outre, de conserver et remettre en état le patrimoine de Morzine. Pour cet été, les visites sont programmées les mardi et vendredi avec inscription à l'Office du Tourisme.

Monique TRIOMPHE a souhaité prendre la parole au cours de cette Assemblée pour évoquer son ressenti et sa désapprobation concernant :

➤ Une rumeur qui court au sujet de l'ARM et des prises de position pour les dernières élections.

➤ A la suite d'une demande pour agrémenter un livre en cours d'élaboration sur Morzine, son histoire, ses coutumes et la vie des habitants, Madame CHARDINY, présidente d'honneur, a effectué un travail remarquable sur l'histoire de notre association, mais certains passages ont été censurés.

Jean-Marie a tenu à remercier André PAROIS et son épouse pour tout le travail effectué au cours des onze années d'animation des randonnées, pour sa patience et son professionnalisme. L'ARM le remercie très vivement. Il est chaleureusement applaudi par l'Assemblée.

Un cadeau lui a été remis, ainsi qu'un bouquet de fleurs à son épouse Marie Françoise.

La Secrétaire Générale

Jocelyne MIGEON

Le Président

Jean-Marie GRANDHOMME

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE A 18 H 30

EXTRAITS.

Jean-Marie GRANDHOMME accueille Aube MARULLAZ, 1^{ère} adjointe à la Mairie de Morzine et excuse Monsieur le Maire, absent, retenu par d'autres obligations.

Aube MARULLAZ remercie le Président de l'accueillir à notre l'Assemblée Générale.

Jean-Marie GRANDHOMME félicite la municipalité pour la grande activité du mois de juillet avec le Tour des France et les Harley DAYS, une réussite totale qui met en valeur notre village de Morzine.

Qui sommes-nous à l'ARM ?

L'Association regroupe les personnes qui ont une résidence secondaire, ce qui représente un peu plus de 300 familles. C'est un chiffre important.

Les familles participent à la vie locale de Morzine et à sa vie économique. Il y a de la sympathie et de l'amitié entre les Résidents et les Morzinois.

L'ARM est bien présente à MORZINE. Nous essayons de prendre part à la vie locale en apportant de la culture, de la gaité et de l'animation sportive en créant des évènements. Mais l'ARM reste neutre dans les affaires morzinoises.

Une polémique actuelle évoque que lors des dernières élections municipales, les Résidents auraient voté à Morzine (changement de résidence secondaire en résidence principale) avec pour conséquence une modification des résultats.

Tout s'est toujours bien passé avec les municipalités successives et nous sommes toujours restés discrets. Nous ne sommes intervenus qu'une seule fois, C'était lorsqu'AVORIAZ a voulu se séparer de MORZINE. Cette idée a été combattue par l'ARM avec l'accord du Maire de l'époque.

Un point important est soulevé par Jean-Marie GRANDHOMME qui veut attirer l'attention sur le nombre considérable de chantiers de construction dans Morzine.

Aube MARULLAZ prend la parole et remercie l'Association de l'accueillir. Elle excuse l'absence du Maire, Fabien TROMBERT, retenu par une obligation en SUISSE.

L'urbanisme galopant à MORZINE était un des enjeux des élections municipales auquel l'ARM n'a pas pris part, mais que les membres de l'ARM ont probablement suivi.

Le projet énorme derrière la station essence est un projet hérité de l'ancienne municipalité. Le trou est à la hauteur du gigantisme du projet : 17 m de haut et tout en longueur. Le permis de construire avait été initialement délivré à des Morzinois, qui, une fois le permis obtenu, l'ont revendu à un promoteur.

7 chalets vont être construits route des Grandes Alpes dans le talus du côté de la boulangerie TAVERNIER. La composition de chaque chalet sera R + 1 + combles d'un volume raisonnable. Cette opération immobilière comportera 40 % de logements sociaux.

75 % de la population de l'intercommunalité est éligible à un logement social.

On parle bien de repeupler Morzine, puisque lors des dernières élections, nous n'avons que 12 nouveaux votants à Morzine qui ont changé de résidence secondaire en résidence principale pour prendre part au vote. Mais on constate une perte importante de population (2 % tous les dix ans). C'est un village qui se vide. C'est pourquoi on essaie de renverser cette tendance en modifiant le plan d'urbanisme qui a été voté sous l'ancienne municipalité. Nous l'avons retravaillé en ajoutant 40 % de logements sociaux à toute promotion immobilière de plus de 600 m². Le PLUI devrait être accepté en septembre prochain.

La volonté de la municipalité est d'aller vers une baisse de volume, même si Morzine attire encore les investisseurs.

Aube MARULLAZ est en charge du tourisme, des finances et de la culture. Elle présente les futurs projets de l'équipe municipale.

Elle a fait partie du projet de la Battante depuis le départ. A cette occasion, elle remercie l'ARM pour le don effectué.

La municipalité a un gros projet : c'est le projet de la maison du Bourg qui est un centre museal qui s'établit à côté de la vieille poste et qui englobe l'ancienne poste et la halle (pour 2025).

La halle sera relocalisée sur les Derêches (structure démontable) qui va présenter l'histoire de Morzine à travers l'or vert (les alpages) l'or gris (les ardoisières) l'or blanc (la neige) et l'or bleu qui mène au fil de la Dranse pour rejoindre la Battante.

Projet d'acquisition de l'ancien hôtel « L'Aubergade » qui se situe à côté du Club piou-piou en front de neige ou d'activité. Un permis de construire a été accordé, mais la commune a l'ambition de racheter ce bâtiment. C'est actuellement en négociation.

La piétonnisation du centre du village. La place de l'Office du Tourisme est rendue piétonne pour la saison touristique. Notre ambition est de rendre la rue aux piétons. Il en est de même pour la rue du Bourg qui est piétonne les mercredis, jeudis et vendredis de 14 h à 23 h. Il reste à concilier les piétons et les cyclistes.

Projet à AVORIAZ : Rénovation des écuries qui est financée intégralement par le Département de Haute Savoie qui s'en approprie le projet.

Les contrats de délégation avec les remontées mécaniques arrivent à échéance. La municipalité a la volonté de conserver le fonctionnement l'hiver et étaler la saison d'été de juin à septembre. Elle travaille avec les remontées mécaniques et a ouvert cette année du 15 juin et fermera après le rallye du Mont Blanc.

Avoriaz et Morzine sont des stations qui s'engagent à verdir et à décarboner l'activité touristique dans sa globalité. Plein de petits projets sont mis en place par notre équipe environnement.

Q : Compte-tenu du projet de construction en cours, la station d'essence va-t-elle disparaître ?

R : Oui à partir de septembre.

Q : Dans deux ans, quelles seront les activités ?

R : Les Harley reviennent dans deux ans et il est fort possible que le Tour de France revienne à courte échéance. Il y a une volonté forte portée par Monsieur SADDIER, Président du département de Haute Savoie, de développer le cyclisme et en faire un atout. Le département se positionne pour les championnats du monde de cyclisme en 2027.

Q : Où en est l'étude commandée sur la circulation dans le centre de Morzine ?

R : Les architectes du paysage en sont seulement à leur décompte et leur diagnostic, mais pas encore de prescriptions. Dans le prochain bulletin municipal, on aura probablement tout le rendu et les prescriptions.

Q : Il y a un problème entre les deux communes Morzine et Avoriaz. Où en est le projet que vous avez présenté pour l'élection municipale. On voit qu'à certaine période de l'hiver il y a un encombrement de navettes, de la pollution, des embouteillages ?

R : Il y a effectivement un problème entre les deux pôles. L'équipe actuelle a combattu le tracé de l'express Morzine Avoriaz tel qu'il était présenté et son financement, ainsi que la création du tunnel qui passait sous le village. On veut comme les Morzinois une liaison entre Morzine et Avoriaz.

Notre projet consiste en la rénovation de l'existant et de la prolongation de la ligne pour arriver sur le haut de la station d'Avoriaz.

Le projet est sur les rails et la principale négociation réside sur le plan juridique. Nous sommes en délégation avec la SERMA qui a un contrat d'exploitation du domaine d'AVORIAZ jusqu'en 2032. Aujourd'hui, cette compagnie de Remontées Mécaniques est en fin d'investissement sur le contrat. Notre projet devra passer automatiquement par une énorme négociation avec la Compagnie. Elle devra accepter de casser son contrat pour repartir sur un nouveau contrat avec un nouveau financement pour permettre un nouvel investissement.

Q : Félicitations pour les deux événements très populaires du mois de juillet.

J'habite une résidence Route de la Plagne. Nous occupons une partie du terrain municipal et l'autre partie du terrain était dédié initialement au football. On ne sait plus à quoi il est dévolu : voitures – campings cars – sans aménagement sanitaire, ni point d'eau ? Quel est l'objectif de la municipalité pour ce terrain dont l'occupation aujourd'hui gêne les riverains ?

R : Les saisonniers qui vivent dans les camping-cars et qui travaillent ne sont pas un problème. Les problèmes viennent des vététistes (principalement étrangers) qui viennent dans des camions et qui n'ont pas besoin de travailler. Ils n'ont besoin que d'un forfait pour faire du VTT.

Ces habitats mobiles occupent les terrains aux Prodains, à Nyon, en bordure de l'ancien terrain de foot. On constate un manque flagrant de terrain communal que l'on pourrait dédier à ces habitats mobiles. Nous sommes tout à fait conscients de ce problème, mais nous n'avons pas aujourd'hui de solution.

Q : Un adhérent exprime sa satisfaction de voir les efforts faits par la municipalité pour rendre plus agréable la vie des vacanciers, par un effort d'embellissement du village particulièrement avec la disparition des poteaux électriques et souhaite que la mairie continue sa démarche et supprime les poteaux devenus inutiles le plus rapidement possible.

Il félicite également la municipalité pour la rénovation de la rampe d'accès qui descend vers la piscine. Il constate un apaisement de la vie à Morzine, plus de bruit provenant d'un hôtel qui était au pied du Pleney. Apaisement par la piétonnisation (plus de voiture en flux continu).

Il comprend les contraintes liées au Tour de France, Cependant porte un avis négatif sur l'organisation des Harley Days en pleine saison estivale.

R : 22000 motos ont été recensées en juillet 2022 pour les Harley Days.

Q : Je voudrais revenir sur la liaison Morzine Avoriaz. Il y a les VTT, les problèmes de circulation ..., où en est-on du projet ?

Changer le départ, mettre des cabines 10 places ? Où en est-t-on ?

R : Le 3S c'est la technologie qu'on a aux Prodains. La technologie envisagée dans le nouveau projet est similaire celle de la télécabine du Pleney qui remplirait parfaitement le cahier des charges.

Il s'agirait d'une rénovation de la télécabine de Super Morzine, avec une arrivée située probablement au Crêt.

Le projet nécessite de travailler tant sur le plan juridique que sur le tracé.

Le télésiège des crêtes de Zore serait utilisé pour délester celui du Proclou, mais cela reste un projet, une piste de réflexion.

Le nœud essentiel porte sur le juridique avec la question suivante : est-ce qu'une liaison comme celle-ci doit être supportée par les finances communales ? L'équipe communale en place pense que non.

Le projet porté par l'ancienne mandature était un ascenseur valléen et donc une liaison destinée à remplacer une route.

Aujourd'hui, si on remplace Super Morzine, est ce que cette remontée mécanique est un ascenseur valléen ou une liaison ski. Le sujet est de savoir qui veut-on mettre dans cette liaison : skieurs, piétons, des personnes avec des valises ? Si on met des gens avec des valises, il faut automatiquement des parkings et par conséquent Morzine veut-elle devenir le parking d'Avoriaz, c'est aussi une question.

Est-ce que l'on veut transporter essentiellement des piétons, sachant qu'actuellement les piétons représentent 5% des utilisateurs.

Si la liaison est une remontée mécanique destinée aux skieurs, c'est au délégataire de la construire.

C'est l'avis de l'équipe en place.

Le projet verra le jour, mais probablement plutôt en fin de mandat. La nouvelle équipe s'est mise en place pendant la période COVID avec les difficultés associées. Il manque 2M€ dans les caisses.

L'ancien projet porté par l'équipe précédente devait remplacer la route d'Avoriaz, mais comment ramasse-t-on les personnes qui sont dans la vallée pour les descendre sur Morzine ... On ne peut pas se passer des navettes, même si nous sommes conscients qu'elles sont polluantes ... Il y aura des nouvelles technologies, actuellement le parc répond à la norme Euro 6 bientôt Euro 7.

Morzine est bien trop vaste et étendue pour être desservie par une seule remontée qui fait Morzine Avoriaz.

Les questions centrales sont donc qui veut-on mettre dans cette liaison et qui paie.

Jean-Marie remercie Aube MARULLAZ de son intervention et invite toutes les personnes présentes à venir partager le pot de l'amitié.